

Communiqué de presse

Jeudi 18 novembre 2004

Sacs plastiques : La grande distribution a-t-elle tenu ses promesses ?

Le 13 novembre 2003, lors d'une conférence de presse, plusieurs enseignes de la grande distribution affichaient leur volonté de réduire la distribution des sacs de caisse jetables.

Un an après, nos associations demandent à la grande distribution un bilan.

Quelles actions ont-été mises en place ? Quels sont le nombre et la proportion de sacs économisés depuis un an ? Comment cette diminution a-t-elle évolué ? Combien de sacs alternatifs ont été distribués ? Le comportement des consommateurs a-t-il vraiment changé ? Ces questions ont déjà été posées par nos associations, mais sont restées pour le moment sans réponse.

Ces données sont essentielles pour rendre compte de l'efficacité réelle des démarches volontaires menées pour réduire la consommation des sacs plastiques.

Si ces démarches, reposant sur la bonne volonté des acteurs économiques, ne permettaient pas d'obtenir les résultats escomptés (réduction de moins de 40%), des mesures plus coercitives, par voie législative, devraient être adoptées. Il conviendrait de mettre en place une taxe payable par le consommateur sur chaque sac distribué. Le bien-fondé d'une telle mesure, réclamée par la fédération France Nature Environnement et les Amis de la Terre, est attesté par la réduction spectaculaire (90%) de la consommation des sacs plastiques suite à leur taxation en Irlande. Il convient de responsabiliser le consommateur et d'infléchir sa demande (éternel alibi des distributeurs) en activant le levier « porte-monnaie ».

Le plan national de prévention des déchets, présenté par Madame Bachelot en février 2003, n'avait-il pas fait de la réduction des sacs plastiques une action prioritaire et emblématique ?

Quant à l'inscription sur certains sacs affirmant une valorisation énergétique possible, elle constitue une tromperie du consommateur et ne peut que contrarier gravement les efforts mis en œuvre pour convaincre ce dernier de modifier ses habitudes. Nos associations demandent avec fermeté, aux groupes concernés, de modifier leurs messages pour faire des sacs plastiques distribués le vecteur d'une communication incitant à leur suppression.

Par définition, ce qui est gratuit n'a pas de prix. Pourtant, les sacs plastiques en ont un... et c'est notre environnement qui le paye !

Contact Nathalie VILLERMET 01.47.07.22.35

Les sacs en caisses en quelques chiffres :

- * 15 milliards de sacs sont distribués aux caisses des grandes surfaces ;*
- * cela représente 85 000 Tonnes de déchets ;*
- * ainsi, 500 sacs sont distribués chaque seconde en France ;*
- * les sacs de caisse et publicitaires ne sont pas gratuits puisque leur prix est répercuté sur les produits !*